



# JARVILLE-LA-MALGRANGE

JARVILLE-LA-MALGRANGE  
POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT  
ET DEVIENT DE PLUS EN PLUS  
ATTRACTIVE



## C'EST AUJOURD'HUI L'ESPACE OÙ ENTREPRENDRE !

**Vous voulez créer votre entreprise dans un secteur en pleine mutation ?**

**Vous recherchez des locaux disponibles au croisement des grands axes de liaisons ?**

**Le Service Développement Economique de Jarville-la-Malgrange joue un réel rôle de facilitateur**

**Gilbert COURROY et Anaïs VAUGENOT sont à votre écoute :**

- ▶ Du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 16h
- ▶ Par téléphone au 03.83.15.84.16
- ▶ Par mail à [contact@jarville-la-malgrange.fr](mailto:contact@jarville-la-malgrange.fr)

L'activité économique joue un rôle important sur le Territoire. Par conséquent, la Municipalité en place depuis avril 2014, souhaite contribuer au rayonnement et au dynamisme des acteurs économiques établis sur notre Commune.

Implanter votre entreprise ou votre commerce à Jarville-la-Malgrange, c'est s'assurer un accompagnement déterminé pour faciliter votre intégration dans le tissu économique local.

D'ores et déjà, je vous souhaite bienvenue à Jarville-la-Malgrange !

Jean-Pierre HURPEAU  
Maire de Jarville-la-Malgrange  
Vice-Président du Grand Nancy

**En 2015, 8 entreprises et commerces se sont implantés à Jarville-la-Malgrange!**



**UNE VILLE PLEINE  
D'ATOUTS**



**UNE VILLE QUI SE  
TRANSFORME**



**UNE ECONOMIE  
DYNAMIQUE**





# UNE VILLE QUI SE TRANSFORME

## ■ UN PROJET COMMERCIAL ET DE SERVICES LE CŒUR RÉPUBLIQUE

La Ville reconvertit son centre-ville par des acquisitions d'immeubles pour libérer des espaces stratégiques riches de futurs commerces et services. L'amélioration du cadre de vie et la redynamisation du centre ville sont sans aucun doute les souhaits les plus unanimement partagés par les Jarvillois. C'est l'essence même du Projet de Ville élaboré par la Municipalité qui a fixé les grands axes du développement urbain, humain et économique pour les prochaines années.



## UNE POLITIQUE VOLONTAIRE DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### UNE VILLE PLEINE D'ATOUTS !

#### ■ UNE VILLE OUVERTE VERS L'EXTÉRIEUR

##### A deux pas de la Place Stanislas

Située au sud de l'agglomération nancéienne, en première couronne urbaine, Jarville-la-Malgrange s'étend sur 242 hectares

Chef-lieu de Canton, la Ville s'inscrit dans la continuité urbaine du Grand Nancy et s'imbrique avec cohérence dans les autres Communes du secteur Sud-Est.

Elle est au carrefour des grandes liaisons routières (A330) et ferroviaires de l'agglomération (à 4 min de la gare de Nancy) et a renforcé son positionnement géographique central avec le passage de la Ligne 2 du « Réseau STAN ».

#### ■ DES ATOUTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

##### Une Ville d'eau et de nature

La présence de l'eau (avec le Canal de la Marne au Rhin, la rivière Meurthe et le ruisseau du Fonteno), est un élément important du paysage jarvillois.

Jarville-la-Malgrange bénéficie de deux grands espaces naturels avec les plaines de Meurthe et l'existence de deux parcs urbains d'envergure : le Parc de Montaigu, véritable poumon vert de 14 hectares, et le Bois de Renémont qui constitue le premier jalon de l'aménagement du sillon du Fonteno.

#### Une Ville de mémoire et de culture

Jarville-la-Malgrange accueille depuis 1966 le Musée de l'Histoire du Fer situé à l'entrée du Parc et du Château de Montaigu, classé aux Monuments Historiques.

L'ATELIER, mémoire du passé industriel de la Commune, programme de nombreux événements culturels et artistiques, il est aussi le lieu d'expression de la vie associative.

#### Une Ville d'«excellence»

Jarville-la-Malgrange dispose d'un haut niveau d'équipements d'enseignement avec la présence du Collège-Lycée de la Malgrange. Elle abrite également des organismes de formation qui assurent à la Commune une grande renommée que ce soient les Compagnons du Devoir, l'Institut des Sourds ou le siège de l'AFTRAL et les nombreux établissements scolaires (primaires et secondaires).



#### ■ UN SERVICE ET UN CONSEIL DE L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE

Pour contribuer au rayonnement et au dynamisme des acteurs économiques implantés à Jarville-la-Malgrange, l'équipe municipale a décidé de créer un pôle « Développement économique ».

Tout en précisant que la compétence « Développement économique » appartient au Grand Nancy, la Municipalité confirme sa volonté de soutenir les acteurs économiques (entreprises, artisans, commerçants et professions libérales) implantés sur la Commune ; car il est important de privilégier la proximité avec ces derniers.

Des rencontres individuelles et collectives ont été mises en place depuis 2014, dans le cadre notamment du découpage de la Commune en cinq « zones »

d'activités économiques (voir plan *au verso*) et un pôle « Enseignement, Formation, Social, Culturel, Sécurité et Transports ».

L'enjeu de ces rencontres était pour la Municipalité de mieux identifier les acteurs économiques implantés sur la Commune, de prendre en considération leurs besoins et leurs attentes, de proposer si possible ou de rechercher des solutions aux problèmes rencontrés ; aussi leur permettre de mieux se connaître et collaborer entre eux.

Par ailleurs, la Ville a mis à jour le fichier des acteurs économiques de la Commune et réalisé un recensement des locaux vacants, (pas plus nombreux qu'ailleurs), environ 7% du parc immobilier professionnel, mais plus visibles,

principalement Rue de la République.

Suite à cela, un « Conseil de l'Activité Economique » sera prochainement créé. Cette instance informelle, force de propositions, regroupera l'association « Jarville Affaires », l'association « PEPS » (Promotion des Entreprises du Pays du Sel) et des représentants de chacune des 6 « zones et pôle d'activités ». Elle deviendra la structure de réflexion et d'animation économique et commerciale de notre Commune.

L'ensemble de ces actions se fait en partenariat avec le service Développement économique du Gand Nancy, l'ADUAN, la CCI 54 et la Chambre des Métiers 54.

